

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

---

## **Arrêté municipal n. 2016-3623 du 17/10/2016 fixant le montant des droits de stationnement des emplacements payants réglementés par horodateurs sur les voies publiques**

(Journal de Monaco du 21 octobre 2016).

*(Abrogé par l'arrêté municipal n° 2018-4543 du 9 novembre 2018 ).*